



Exploration Kintavar inc.

États financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Exploration Kintavar Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Exploration Kintavar Inc. (la « Société ») aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2018 et 2017;
- les états des résultats et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502*



En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Maxime Guilbault.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 23 avril 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A128042

Exploration Kintavar inc.

États de la situation financière

Aux 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

	Note	Au 31 décembre 2018 \$	Au 31 décembre 2017 \$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	1 125 844	1 095 504
Placements	6	5 000 000	-
Taxes de vente à recevoir		307 325	147 301
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir		244 494	117 097
Frais payés d'avance et autres		381 579	4 757
Actifs détenus en vue de la vente	8	1 922 859	-
Actif courant		8 982 101	1 364 659
Actif non-courant			
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir		41 701	-
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	1 112 805	2 977 810
Immobilisations corporelles	9	28 317	6 364
Actif non-courant		1 182 823	2 984 174
Total de l'actif		10 164 924	4 348 833
Passif			
Passif courant			
Créditeurs et frais courus		450 378	240 914
Obligations locatives	10	68 686	2 305
Passif lié à la prime sur les actions accréditives	11	120 167	69 227
Passif courant		639 231	312 446
Passif non-courant			
Obligations locatives	10	1 501	4 508
Passif non-courant		1 501	4 508
Total du passif		640 732	316 954
Capitaux propres			
Capital-actions	12	15 481 922	7 127 210
Bons de souscription	13	1 174 607	234 205
Options de courtiers	14	50 259	12 448
Options d'achat d'actions	15	945 835	100 921
Surplus d'apport		4 176	176
Déficit		(8 132 607)	(3 443 081)
Total des capitaux propres		9 524 192	4 031 879
Total du passif et des capitaux propres		10 164 924	4 348 833

Événements postérieurs à la date du bilan (note 22)

Les notes en annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Exploration Kintavar inc.

États des résultats et du résultat global

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

		2018	2017
	Note	\$	\$
Charges opérationnelles			
Exploration et évaluation, net des crédits d'impôt	17	3 628 804	1 007 356
Salaires et charges sociales	16	211 461	120 179
Rémunération à base d'actions	15	853 984	97 097
Honoraires professionnels		170 973	111 074
Déplacements, conventions et relations avec les investisseurs		522 113	24 983
Administration		28 740	21 340
Frais fiduciaire		27 286	32 048
Loyer		9 350	6 750
Assurances et taxes		10 278	7 249
Amortissement des immobilisations corporelles	9	26 587	1 536
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	9	2 493	-
Gain sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation	7	-	(49 000)
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation	7	56 648	535 893
Frais d'inscription à la bourse	4	-	753 340
Perte opérationnelle		(5 548 717)	(2 669 845)
Autres gains ou (pertes)			
Revenus d'intérêts		78 789	1 334
Charges financières		(6 773)	(1 170)
		72 016	164
Perte nette avant impôt sur les bénéfices		(5 476 701)	(2 669 681)
Recouvrement d'impôt différé	19	819 248	601 542
Perte nette - activités poursuivies		(4 657 453)	(2 068 139)
Perte nette - activités abandonnées	8	(32 073)	(362 615)
Perte nette et globale		(4 689 526)	(2 430 754)
Perte de base et diluée par action		(0.07)	(0.06)
Perte de base et diluée par action – activités poursuivies		(0.07)	(0.05)
Perte de base et diluée par action – activités abandonnées		(0.00)	(0.01)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué		69 304 626	40 010 974

Les notes en annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Exploration Kintavar inc.

États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

	Note	Nombre d'actions en circulation	Capital- actions	Bons de souscrip- tion	Options de courtiers	Options d'achat d'actions	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 janvier 2018		54 406 503	7 127 210	234 205	12 448	100 921	176	(3 443 081)	4 031 879
Perte et résultat global de la période		-	-	-	-	-	-	(4 689 526)	(4 689 526)
Unités émises dans le cadre d'un placement privé	12	17 598 182	5 975 901	1 063 372	40 830	-	-	-	7 080 103
Actions accréditatives émises dans le cadre d'un placement privé	12	5 767 247	3 114 314	-	-	-	-	-	3 114 314
• Moins la prime		-	(927 958)	-	-	-	-	-	(927 958)
Exercice d'options d'achat d'actions	15	48 750	11 895	-	-	(5 070)	-	-	6 825
Exercice de bons de souscription	13	2 195 109	482 023	(99 700)	-	-	-	-	382 323
Exercice d'options de courtiers	14	48 758	10 796	-	(3 019)	-	-	-	7 777
Émission d'actions pour acquisition de propriété minière	7	40 000	14 800	19 600	-	-	-	-	34 400
Émission d'actions pour rachat de redevances minières	7	131 578	50 000	-	-	-	-	-	50 000
Options expirées	15	-	-	-	-	(4 000)	4 000	-	-
Rémunération à base d'actions	15	-	-	-	-	853 984	-	-	853 984
Frais d'émission d'actions		-	(377 059)	(42 870)	-	-	-	-	(419 929)
Solde au 31 décembre 2018		80 236 127	15 481 922	1 174 607	50 259	945 835	4 176	(8 132 607)	9 524 192

Les notes en annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Exploration Kintavar inc.

États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

	Note	Nombre d'actions en circulation	Capital- actions	Bons de souscrip- tion	Options de courtiers	Options d'achat d'actions	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 janvier 2017		17 168 786	2 398 652	47 061	-	-	-	(1 012 327)	1 433 386
Perte et résultat global de la période		-	-	-	-	-	-	(2 430 754)	(2 430 754)
Acquisition de propriétés minières de Ressources Géoméga Inc.	4	17 857 143	2 500 000	-	-	-	-	-	2 500 000
Émission d'actions ordinaires, classe A et d'options d'achat d'actions dans le cadre de la fusion	4	4 125 000	577 500	-	-	4 000	-	-	581 500
Actions émises en contrepartie d'honoraires d'intermédiation	4	571 428	80 000	-	-	-	-	-	80 000
Placements privés	12	8 623 496	912 391	191 393	-	-	-	-	1 103 784
Placements privés accréditifs	12	5 975 650	883 932	-	-	-	-	-	883 932
• Moins la prime		-	(158 252)	-	-	-	-	-	(158 252)
Émission d'actions pour l'acquisition de propriété minière	7	85 000	13 600	2 762	-	-	-	-	16 362
Rémunération à base d'actions		-	-	-	-	97 097	-	-	97 097
Options expirées		-	-	-	-	(176)	176	-	-
Frais d'émission d'actions		-	(80 613)	(7 011)	12 448	-	-	-	(75 176)
Solde au 31 décembre 2017		54 406 503	7 127 210	234 205	12 448	100 921	176	(3 443 081)	4 031 879

Les notes en annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Exploration Kintavar inc.

Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

	Note	2018 \$	2017 \$
Activités d'exploitation			
Perte nette liée aux activités poursuivies		(4 657 453)	(2 068 139)
Perte nette - activités abandonnées	8	(32 073)	(362 615)
Perte nette pour la période		(4 689 526)	(2 430 754)
Ajustements pour :			
Frais d'inscription à la bourse – portion non monétaire		-	570 788
Intérêts courus sur les placements		(58 858)	-
Rémunération à base d'actions		853 984	97 097
Amortissement des immobilisations corporelles	9	26 587	1 536
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	9	2 493	-
Gain sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation	7	-	(49 000)
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation	7	56 648	535 893
Recouvrement d'impôt différé	19	(819 248)	(601 542)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	20	(382 995)	(76 209)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(4 978 842)	(1 952 191)
Activités d'investissement			
Encaisse acquise lors de la fusion avec Black Springs Capital Corp.	4	-	90 712
Acquisition de placements		(7 500 000)	(300 000)
Dispositions de placements		2 500 000	300 000
Additions aux actifs d'exploration et d'évaluation		(30 102)	(66 331)
Produit de disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation		-	50 000
Acquisition d'immobilisations corporelles		(29 500)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(5 059 602)	74 381
Activités de financement			
Placements privés	10	7 080 103	1 103 784
Placements privés accréditifs	10	3 114 314	883 932
Exercice d'options		6 825	-
Frais d'émission d'actions		(477 699)	(85 099)
Exercice d'options de courtier		7 777	-
Exercice de bons de souscription		382 323	-
Remboursement des obligations locatives		(12 786)	(1 087)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		10 100 857	1 901 530
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		30 340	23 720
Trésorerie et équivalents de trésorerie - au début		1 095 504	1 071 784
Trésorerie et équivalents de trésorerie - à la fin		1 125 844	1 095 504

Transactions sans effet sur la trésorerie (note 20)

Les notes en annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration Kintavar inc. (la « Société ») a été constituée le 24 mars 2017, à la suite de l'émission d'un certificat de fusion, en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) et est engagée dans l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minières au Canada. Les actions ordinaires classe A (« Actions ») de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole KTR. Le siège social et sa principale place d'affaires sont le 75, boulevard de Mortagne, Boucherville (Québec) J4B 6Y4, Canada.

La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des propriétés minières dépend de la capacité de la Société à obtenir du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et l'évaluation de ses propriétés minières.

Les présents états financiers audités (les « États Financiers ») ont été établis conformément aux principes comptables valables dans un contexte de continuité d'exploitation qui prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités. En 2018, la Société a enregistré une perte nette de 4 689 526 \$ (2 430 754 en 2017) et a accumulé un déficit de 8 132 607 \$ (3 443 081 en 2017). Au 31 décembre 2018, la Société disposait d'un fonds de roulement de 8 342 870 \$ (1 052 213 \$ au 31 décembre 2017).

La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes, pour engager les dépenses d'exploration et d'évaluation prévues et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants dans les douze (12) mois à venir lorsqu'ils seront exigibles. Bien que la direction ait déjà réussi à obtenir du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle y parviendra à l'avenir ni que ces sources de financement ou ces mesures seront offertes à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour cette dernière.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

2.1 Déclaration de conformité

Les présents États Financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « *IFRS* ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« *IASB* »).

Les États Financiers ont été approuvés lors du Conseil d'administration du 23 avril 2019.

2.2 Base d'évaluation

Les États Financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique à l'exception de certains actifs à la juste valeur. La Société a choisi de présenter le résultat net et résultat global dans un seul état financier.

2.3 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les États Financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

2.4 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier sont expirés, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants ont été transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

a) Actifs financiers

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale inclut les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la génération de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis.

Au coût amorti :

Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui se composent exclusivement de paiements de capital et d'intérêt détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont le but est de percevoir ces montants. Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant qu'il est prévu de recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour les ramener à la juste valeur. Ultérieurement, les actifs financiers au coût amorti sont évalués en utilisant la méthode du taux d'intérêt en vigueur, diminué d'une provision pour les pertes anticipées. La trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements et les comptes débiteurs sont classés dans cette catégorie.

b) Passifs financiers

Au coût amorti

Les comptes créditeurs et charges à payer sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Dépréciation d'actifs financiers

Au coût amorti :

La perte attendue représente l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie anticipés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur. Les provisions pour les pertes anticipées sont ajustées à la hausse ou à la baisse lors des périodes ultérieures si le montant de la perte anticipée augmente ou diminue.

2.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend l'encaisse, les soldes en banque et des placements liquides à court terme dont l'échéance originale est d'au plus trois mois ou encaissable en tout temps sans pénalité.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

2.6 Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursable sur les frais admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables sur les pertes selon la Loi concernant les droits sur les mines. Ces crédits sont imputés en réduction des frais d'exploration et d'évaluation engagés. Étant donné que la Société a l'intention de réaliser la valeur de ses actifs et de ses dettes à travers la vente de ses actifs d'exploration et d'évaluation, l'impôt différé a été calculé en conséquence.

2.7 Placements courants

La Société considère que les placements courants sont ceux dont la durée au moment de l'achat est de plus de 90 jours, mais moins d'un an.

2.8 Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation (« E&E ») comprennent les droits dans des propriétés d'exploration, payés ou acquis par un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs. Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les dévaluations accumulées. Les droits miniers et les options pour acquérir des participations indivises dans des droits miniers sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production.

Les dépenses d'E&E comprennent les coûts liés à la recherche initiale de gisements ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les dépenses d'E&E comprennent aussi les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai tel que les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Les dépenses relatives aux activités d'E&E sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Les dépenses d'E&E reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs. Les dépenses d'E&E incluent le coût pour :

- établir le volume et la teneur des gisements par des activités de forage de carottes, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement qui est classé comme étant une ressource minérale ou une réserve prouvée et probable;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement, incluant le procédé de séparation pour les propriétés minières de la Société;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Les dépenses d'E&E seront comptabilisées à l'état des résultats jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du futur développement de la propriété soient établies, et que ce développement reçoive l'approbation du conseil d'administration, à ce moment le projet minier entre en phase de développement

Les dépenses d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités afférentes.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

De temps à autre, la Société peut acquérir ou vendre une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Compte tenu du fait que les options sont exercées entièrement à la discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'option sont comptabilisés lorsque versés ou reçus. Le produit de la cession d'actifs d'E&E est appliqué par propriété contre les propriétés d'exploration et tout résiduel est présenté à l'état du résultat global à moins que des travaux soient contractuellement requis, auquel cas le gain résiduel est différé et réduit des déboursés contractuels lorsqu'ils seront effectués.

2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges dans l'état des résultats et du résultat global au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement est calculé pour amortir les coûts des immobilisations corporelles, moins leurs valeurs résiduelles, sur leurs durées de vie utile, selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous pour les grandes catégories :

Matériel roulant	3 ans
Actifs au titre des droits d'utilisation	3 à 5 ans

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée dans l'état des résultats. Dans le cas où certaines immobilisations corporelles liées à des activités d'exploration et d'évaluation d'un projet n'ayant pas atteint la phase pour laquelle la Société capitalise ses dépenses d'exploitation et d'exploration, la dépense d'amortissement est incluse dans l'état des résultats. L'amortissement d'un actif cesse lorsqu'il est classé comme étant détenu en vue de la vente (ou inclus dans un groupe destiné à être cédé qui est classé comme étant détenu en vue de la vente) ou lorsqu'il est décomptabilisé. Par conséquent, l'amortissement ne cesse pas lorsque l'actif est laissé inutilisé ou mis hors service, sauf si l'actif est entièrement amorti.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée de vie utile de chacun des actifs sont revus annuellement et ajustés si nécessaire. Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans l'état des résultats.

2.10 Contrats de location

La Société loue certains équipements. Les contrats de location sont normalement pour des périodes fixes. Les conditions de location sont négociées sur une base individuelle et contiennent une grande variété de conditions. Les contrats de location n'imposent pas d'obligations.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Les contrats de location de plus de douze mois et pour les autres contrats de location que ceux dont les biens sous-jacents sont de faible valeur, sont reconnus comme un droit d'utilisation avec l'obligation locative correspondante à la date où l'actif loué est prêt à être utilisé par la Société. Chaque paiement de location est alloué entre l'obligation locative et les charges financières. Les charges financières sont enregistrées à l'état du résultat sur la durée du contrat de location de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur la balance résiduelle de l'obligation locative pour chaque période. Le droit d'utilisation est amorti linéairement sur la période la plus courte entre la durée de vie utile et la durée du contrat de location.

Les paiements liés aux contrats de location à court terme et contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur sont comptabilisés linéairement en charge à l'état du résultat. Les biens de faible valeur comprennent les équipements de technologie d'information et d'exploration ainsi que des petits équipements de bureau.

2.11 Dévaluation des actifs non financiers

Les actifs d'E&E sont révisés, par zone d'intérêt, pour dévaluation s'il existe des indications à l'effet que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si de telles indications sont présentes, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer si une dévaluation existe. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie qui sont indépendants des autres actifs, la Société estime le montant recouvrable du groupe d'actifs (« CGU ») auquel l'actif en question appartient.

Le montant recouvrable d'un actif correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur moins le coût de vente et la valeur d'utilisation. Pour évaluer la valeur d'utilisation, les futurs flux de trésorerie estimatifs sont escomptés à leur valeur actualisée en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'évaluation actuelle du marché de la valeur temporelle monétaire et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les futurs flux de trésorerie estimatifs n'ont pas été ajustés.

Si le montant recouvrable estimatif d'un actif (« CGU ») ou d'un groupe d'actifs est inférieur à sa valeur comptable, alors la valeur comptable est réduite au montant recouvrable. Une dévaluation est immédiatement constatée à l'état du résultat global. Lorsqu'une dévaluation se résorbe par la suite, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable révisé estimatif, mais uniquement dans la mesure où il ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune dévaluation n'avait d'abord été constatée. Un renversement est constaté en réduction de la charge de dépréciation pour la période.

2.12 Impôt sur le bénéfice

Les impôts sur les résultats ou la perte pour les périodes présentées comprennent les impôts exigibles et les impôts différés. L'impôt est constaté sur le résultat ou la perte sauf dans la mesure où il est lié à des éléments constatés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est constaté dans les capitaux propres.

La charge d'impôts exigibles correspond au montant d'impôts payables prévu sur les bénéfices imposables pour l'exercice, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période, ajustée pour les modifications aux impôts payables à l'égard des exercices précédents. La direction évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations de revenus en ce qui a trait aux situations où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions lorsqu'approprié en se fondant sur les montants qu'elle s'attend devoir payer aux autorités fiscales.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Les impôts différés sont comptabilisés à l'aide de la méthode du passif au bilan, en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Les écarts temporaires ne sont pas considérés, s'ils découlent de la constatation initiale d'un écart d'acquisition ou de la constatation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui au moment de la transaction n'affecte ni le profit ou la perte comptable ni fiscale. Le montant des impôts différés considéré reflète la façon de recouvrer ou régler la valeur comptable anticipée des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de présentation de la situation financière.

Un actif d'impôts différés est constaté uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible de façon à ce que l'actif puisse être utilisé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont présentés comme non exigibles et sont compensés lorsqu'un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts exigibles contre les passifs d'impôts exigibles existe et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés ont trait à des impôts perçus par la même autorité fiscale, soit à l'égard de la même entité taxable ou de différentes entités taxables lorsqu'il y a intention d'acquitter le montant net des soldes.

2.13 Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions. Les bons de souscription représentent l'allocation du montant reçu à l'émission d'unités ainsi que la charge comptabilisée pour les options de courtiers liés à des financements.

Le surplus d'apport inclut les charges reliées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options et les bons de souscription expirés et non exercés. Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de la période en cours et des périodes antérieures et les frais d'émission d'actions.

Le produit d'un placement d'unités est réparti entre les actions et les bons de souscription au prorata de leur valeur établie à l'aide de la méthode d'évaluation Black-Scholes.

Les frais relatifs à l'émission d'actions et de bons de souscription sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés en déduction des capitaux propres dans l'exercice au cours duquel les actions sont émises.

2.14 Titres accreditifs

La Société finance certains frais d'E&E au moyen de l'émission d'actions accreditives. Les déductions fiscales de dépenses relatives aux ressources sont renoncées en faveur des investisseurs conformément à la législation fiscale qui s'applique. L'écart entre le montant constaté en actions ordinaires et le montant payé par les investisseurs pour les actions (la « prime ») mesuré au moyen de la méthode résiduelle est constaté à titre de prime liée aux actions accreditives, laquelle est renversée dans le résultat comme recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont encourues. La Société constate un passif d'impôt différé pour les actions accreditives et un recouvrement d'impôt différé au moment où les frais admissibles sont engagés.

2.15 Rémunération à base d'actions

La Société gère un régime de rémunération fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, employés et consultants qui y sont admissibles. Le plan de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Un individu est considéré comme un employé lorsqu'il est un employé au sens juridique ou fiscal (employé direct) ou s'il offre des services similaires à ceux fournis par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société. La charge est constatée sur la durée d'acquisition des droits pour les employés et sur la durée prévue au contrat des services rendus pour les non-employés.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, à moins que la juste valeur des services reçus ne puisse être mesurée de façon fiable. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services reçus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date de l'octroi à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes et exclut l'incidence des conditions d'acquisition non liées au marché.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en charges à l'état du résultat global et la contrepartie est portée au crédit des surplus d'apport. Les options de courtiers liés à des financements sont comptabilisés comme frais d'émission d'actions en déduction des capitaux propres avec un crédit correspondant aux bons de souscription.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue.

Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital-actions. Les charges accumulées reliées aux options sur actions comptabilisées au surplus d'apport sont transférées au capital-actions.

2.16 Perte par action

La perte par action est calculée en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. La perte diluée par action est calculée en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice en considérant l'effet de dilution des bons de souscription et des options d'achat d'actions à moins qu'elles aient un effet anti-dilutif.

2.17 Information sectorielle

La Société est présentement active dans un seul secteur soit l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés d'exploration. Toutes les activités de la Société se déroulent au Canada.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

JUGEMENTS

3.1 Dépréciation des actifs d'E&E

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations.

Pour les actifs d'E&E, la direction doit notamment porter un jugement sur les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation : la période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importantes dépenses d'E&E ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; l'E&E de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuivra, la valeur comptable de l'actif d'E&E ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité à la suite du développement réussi ou de la vente.

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'en estimer la valeur recouvrable, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée. L'identification des unités génératrices de trésorerie est une étape qui nécessite une part considérable de jugement de la part de la direction. Le test de dépréciation d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie, aussi bien que l'identification d'une reprise de perte de valeur, requiert que la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Pour ce faire, la direction a recours à plusieurs hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs.

Ces hypothèses et estimations devront être modifiées si de nouvelles informations s'avèrent disponibles. Dans un tel cas, les résultats réels en matière des dépréciations ou des reprises de perte de valeur pourraient être différents et nécessiter des ajustements significatifs aux actifs et aux résultats de la Société au cours du prochain exercice.

La perte de valeur totale des actifs d'E&E s'élève à 56 648 \$ pour 2018 (535 893 \$ pour 2017). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

3.2 Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés. La détermination de l'objectif de réalisation ou règlement des actifs et des passifs de la Société, qui devrait être par la vente des actifs de la Société implique également le jugement.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES (SUITE)

3.3 Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

Les crédits de droits miniers remboursables et les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour les périodes courantes et antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, y compris les crédits de droits miniers et les crédits d'impôt relatifs aux ressources, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement. Le calcul des crédits de droits miniers et des crédits d'impôt relatifs aux ressources réclamés par la Société implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent.

Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues, ou de futurs changements à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, aux actifs et aux dépenses d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le revenu lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, son rendement financier et ses flux de trésorerie.

3.4 Continuité de l'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie en finançant son fonds de roulement et ses activités d'exploration et d'évaluation requiert l'exercice du jugement. Les estimations et les hypothèses formulées sont revues régulièrement et reposent sur les données historiques et sur d'autres facteurs, notamment des prévisions à l'égard d'événements futurs qui sont estimées raisonnables dans les circonstances.

3.5 Activités abandonnées et actifs détenus en vue de la vente

Un actif non courant (ou un groupe faisant l'objet d'une cession) est reclassé comme actif détenu en vue de la vente et reclassé comme actif courant si la société prévoit que sa valeur comptable sera recouvrée principalement par une vente et non par son utilisation continue pourvu que l'actif (ou le groupe faisant l'objet d'une cession) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et que sa vente soit hautement probable. Une vente hautement probable existe lorsque la Société s'est engagée à l'égard d'un plan de vente de l'actif (ou du groupe faisant l'objet d'une cession), a entrepris un plan de mise en marché et de trouver un acheteur offrant un prix raisonnable compte tenu de la juste valeur de l'actif (ou du groupe faisant l'objet d'une cession), et que la vente est prévue devoir être conclue un an après la date du reclassement.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES (SUITE)

Toute composante de la Société qui, alors qu'elle était utilisée, représentait une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie (« UGT ») de la Société, a été sortie ou classée comme détenue en vue de la vente, et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale ou fait partie d'un plan distinct visant la vente d'une telle entreprise ou activité ou qui est par ailleurs une filiale acquise uniquement pour être revendue est classée à titre d'activité abandonnée. Les actifs, les passifs, le résultat global et les flux de trésorerie liés à une activité abandonnée de la Société sont séparés et présentés dans un poste distinct des activités poursuivies de la société au cours de la période de reclassement.

Au 31 décembre 2018, la propriété Anik est considérée comme détenue en vue de la vente. Voir note 8 pour plus d'informations.

4. FUSION ET TRANSACTIONS LIÉES

Conformément aux conditions de l'entente de fusion, datée du 3 janvier 2017, entre Black Springs Capital Corp. (« Black Springs ») et Groupe Ressources Géomines inc. (« Géomines »), ces deux entités ont fusionné le 24 mars 2017 pour créer Exploration Kintavar inc.

Immédiatement avant la fusion, Géomines a acquis de Ressources Géoméga inc. (« Géoméga ») des claims miniers sur des propriétés aurifères, incluant les claims des propriétés Anik, MacDonald, Rivière à l'aigle, Gaspard, Lac Storm, 3G, Comptois et Maryse situées au Québec, pour une contrepartie de 17 857 143 actions émises par Géomines.

À la suite de la fusion, les instruments suivants ont été émis par la Société aux différents détenteurs d'instruments comme suit:

Black Springs	4 125 000 Actions ¹⁾ 250 000 options d'achat d'action de remplacement ¹⁾
Actionnaires existants de Géomines	17 168 786 Actions ²⁾ 1 001 250 bons de souscription de remplacement ²⁾
Géoméga	17 857 143 Actions ²⁾

¹⁾ Considère un ratio d'échange de deux actions ordinaires de Black Springs pour une action de la Société

²⁾ Considère un ratio d'échange d'une action ordinaire de Géomines pour une action de la Société

Cette transaction est comptabilisée comme une succession d'acquisitions par Géomines des claims miniers de Géoméga et de 100 % des actions émises et en circulation de Black Springs. En conséquence, les présents états financiers présentent seulement les actifs, passifs, opérations et flux de trésorerie de Géomines avant et jusqu'au 24 mars 2017 et incluent aussi les claims miniers de Géoméga ainsi que les actifs et passifs de Black Springs depuis le 24 mars 2017.

Aucune des acquisitions ne rencontre la définition d'un regroupement d'entreprises en vertu d'IFRS 3 *Regroupement d'entreprises*; par conséquent, l'acquisition des claims miniers de Géoméga et des actifs nets de Black Springs est comptabilisée comme un paiement fondé sur des actions en vertu d'IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions*.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

4. FUSION ET TRANSACTIONS LIÉES (SUITE)

Conformément à IFRS 2, l'émission d'instruments de capitaux propres a été comptabilisée à la juste valeur des actifs nets acquis et des services reçus. Les services reçus par la Société sont l'inscription à la Bourse de Black Springs en tant qu'une entité cotée à la Bourse. Ces services ayant été mesurés au montant de la juste valeur des instruments de capitaux propres émis à Black Springs à ses détenteurs d'actions et d'options d'achat d'actions au moment de la fusion qui est en sus des actifs nets de Black Springs acquis. En substance, la transaction avec Black Springs est par conséquent comptabilisée comme si Géomines avait procédé à l'émission d'actions et d'options d'achat d'actions pour acquérir les actifs nets de Black Springs.

Dans le cadre de la transaction avec Black Springs, la Société a payé des honoraires d'intermédiation de 80 000 \$ en émettant 571 428 actions et a payé des frais de transactions de 131 208 \$.

L'acquisition de Black Springs a été comptabilisée comme suit:

	\$
Actifs nets acquis de Black Springs	
Encaisse	90 712
Créditeurs et frais courus	(51 344)
	39 368
Contrepartie payée	
4 125 000 Actions aux actionnaires de Black Springs	577 500
250 000 options d'achat d'actions de remplacement aux détenteurs d'options de Black Springs	4 000
571 428 Actions pour les honoraires d'intermédiation	80 000
Dépenses payées liées à la transaction	131 208
	792 708
Frais d'inscription à la Bourse	(753 340)

Le montant des options d'achat d'actions de remplacement a été estimé en mesurant la juste valeur des options d'achat d'actions de Black Springs en circulation au moment de la fusion. Puisque 200 000 des options d'achat d'actions de remplacement ont expiré en avril 2018, leur juste valeur a été estimée nulle. La juste valeur de 4 000 \$ pour les 50 000 options d'achat d'actions de remplacement expirant le 2 juillet 2020 a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes: durée prévue de 3,25 ans, volatilité prévue de 100 %, taux d'intérêt sans risque de 1,12 %, un prix d'exercice de 0,20 \$ et un prix de l'action de 0,14 \$. La volatilité prévue a été estimée en considérant des situations comparables pour des sociétés similaires à la Société.

Simultanément à la clôture de la fusion, la Société a complété un placement privé sans courtier de (i) 1 183 510 actions accréditives, au prix de \$0.18 par action ordinaire, et (ii) 5 173 293 unités au prix de 0,14 \$ l'unité pour un produit brut total de 937 293 \$. Chaque unité est composée d'une action et d'un demi-bon de souscription, chaque bon de souscription permet au porteur d'acquérir une action au prix de 0,18 \$ par action jusqu'au 24 mars 2019.

Du produit brut total des unités de 724 261 \$, 125 149 \$ a été attribué aux bons de souscription et 599 112 \$ au capital-actions, selon une allocation au prorata de la juste valeur estimative de chacune de ces deux composantes. La juste valeur estimative des bons de souscription a été déterminée selon le modèle de fixation de prix Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes: aucun dividende par action, volatilité prévue de 100 %, taux d'intérêt sans risque de 0,76 % et durée prévue de 2 ans.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

4. FUSION ET TRANSACTIONS LIÉES (SUITE)

Dans le cadre du placement privé, la Société a payé des honoraires d'intermédiation de 7 842 \$ et émis 43 568 options de courtiers. Chaque option de courtiers permet au porteur d'acquérir une action au prix de 0,18 \$ jusqu'au 24 mars 2019. Le coût total des options de courtiers est de 2 832 \$ et cette juste valeur a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des mêmes hypothèses que les bons de souscription.

Concernant le placement privé accréditif du 24 mars 2017, la valeur de l'action de la Société est réputée être la valeur de l'action à la clôture soit 0,14 \$. Ainsi, la valeur résiduelle attribuée à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives est de 0,04 \$ pour une valeur totale de 47 340 \$, valeur qui a été créditée au passif lié à la prime sur les actions accréditives.

Les frais d'émission d'actions, incluant les honoraires d'intermédiation et les options de courtiers totalisent 37 583 \$ dont 30 510 \$ a été attribué au capital-actions et 4 471 \$ aux bons de souscription et 2 602 \$ à la prime sur Actions accréditives.

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent un certificat de placement garanti encaissable sans pénalité dont l'intérêt de 2,2 % est payable annuellement, ayant une échéance au 31 octobre 2019 et dont la valeur à l'échéance est de 1 033 489 \$.

Tous les travaux d'exploration imposés par les financements accréditifs de novembre et décembre 2017 ont été réalisés avant le 31 décembre 2018.

Le solde de financement accréditif non encore dépensé selon les restrictions imposées par les financements complétés les 15 et 27 juin 2018 représente 430 041 \$ au 31 décembre 2018. La Société doit dédier ces fonds à des dépenses d'exploration canadiennes à compléter avant le 31 décembre 2019.

6. PLACEMENTS

Les placements sont composés de deux certificats de placements garantis non encaissables avant l'échéance. Le premier certificat d'une valeur à l'échéance de 1 517 467 \$ porte intérêt à 2,31 % payable à l'échéance, soit le 25 janvier 2019. Le deuxième certificat d'une valeur à l'échéance de 3 591 000 \$ porte intérêt à 2,6 % payable à l'échéance, soit le 25 juillet 2019.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Coûts d'acquisition des propriétés d'exploration minières	Au 1 ^{er} jan.	Additions	Dépréciation	Transférés – détenus en vue de la vente (note 8)	Au 31 déc. 2018
	2018				
	\$	\$	\$	\$	
Mitchi	871 365	59 799	-	-	931 164
Anik	1 918 950	3 909	-	(1 922 859)	-
Rivière à l'aigle	160 324	-	(43 278) ¹⁾	-	117 046
Gaspard nord	1 133	-	-	-	1 133
Cousineau	3 785	-	-	-	3 785
New Mosher	8 883	-	-	-	8 883
Dalime	13 370	-	(13 370) ²⁾	-	-
Wabash	-	25 534	-	-	25 534
Baie Johann Beetz	-	25 260	-	-	25 260
	2 977 810	114 502	(56 648)	(1 922 859)	1 112 805

Coûts d'acquisition des propriétés d'exploration minières	Au 1 ^{er} jan.	Acquisition de Géoméga	Additions	Disposition	Dépréciation	Au 31 déc. 2017
	2017					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mitchi	932 010	-	35 388	-	(96 033) ¹⁾	871 365
Anik	-	1 949 500	1 410	-	(31 960) ¹⁾	1 918 950
McDonald	-	371 250	577	-	(371 827) ²⁾	-
Rivière à l'aigle	-	148 000	17 874	-	(5 550) ¹⁾	160 324
Gaspard	-	9 750	-	-	(9 750) ²⁾	-
Gaspard nord	-	-	1 133	-	-	1 133
Lac Storm	-	2 250	273	-	(2 523) ²⁾	-
3G	-	10 500	-	-	(10 500) ²⁾	-
Comptois	-	1 000	-	(1 000)	-	-
Maryse	-	7 750	-	-	(7 750) ¹⁾	-
Cousineau	-	-	3 785	-	-	3 785
New Musher	-	-	8 883	-	-	8 883
Dalime	-	-	13 370	-	-	13 370
	932 010	2 500 000	82 693	(1 000)	(535 893)	2 977 810

1) La Société a abandonné certains claims et elle a procédé à une dépréciation partielle.

2) La Société a radié cette propriété, car aucun programme d'exploration n'est prévu dans un avenir rapproché et/ou elle a abandonné tous les claims.

7.1 Mitchi

En décembre 2016, la Société a émis 1 996 550 actions pour un montant de 250 000 \$ en contrepartie de l'acquisition de la propriété Boisvert détenue par une société contrôlée par le président de Géomines. Ces actions détenues par le président de Géomines ont ensuite été annulées dans le cadre des négociations menant à la fusion (note 4). Certains claims sont assujettis à une redevance de 1 % ou 2 % des produits nets d'affinage (« NSR »).

Le 7 août 2018, la Société a signé une entente avec Minière Osisko inc. (« Osisko ») afin de racheter la redevance de NSR de 1 % sur 21 claims de la propriété Mitchi en contrepartie de 131 578 actions émises au prix de 0,38 \$, soit l'équivalent de 50 000 \$.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

7.2 Anik

Certains investisseurs institutionnels de Géoméga ont reçu différentes options leur permettant d'échanger leurs actions dans une filiale de Géoméga selon la conclusion de la phase 1A du procédé de séparation de Géoméga et une de ces options comporte une redevance de 0,2 % du produit net provenant de la production commerciale aurifère sur la propriété Anik. Cette redevance est rachetable en tout temps pour 250 000 \$. Géoméga a annoncé le 19 septembre 2017 que la capacité de traitement totale des prototypes d'environ 1 kg d'oxydes de terres rares par passe a été atteinte avec une pureté allant jusqu'à 95% d'éléments de terres rares et elle est en discussion avec les investisseurs institutionnels sur les conclusions possibles de la phase 1A.

Le 24 janvier 2019, la Société a signé une lettre d'intention pour la vente d'une propriété à Monster Exploration. Ainsi, l'actif relié à cette propriété a été reclassé comme détenu en vue de la vente. Se référer à la note 8 pour plus de détails sur cette transaction.

7.3 Comptois

Le 3 novembre 2017, la Société a conclu une transaction avec Osisko en vertu de laquelle Osisko a acquis la propriété Comptois pour 50 000 \$ en espèce et une redevance de 2 % NSR dont 1 % de la redevance sera rachetable pour 1 000 000 \$. La Société a réalisé un gain sur disposition d'actifs d'E&E de 49 000 \$.

7.4 Dalime et New Musher

Le 27 juillet 2017, la Société a acquis des claims situés à proximité d'autres propriétés de la Société en Abitibi. La contrepartie est de : 85 000 actions (dont la juste valeur a été évaluée à 13 600 \$), 42 500 bons de souscription exerçables pendant 24 mois à 0,24 \$ et une redevance de 1 % NSR que la Société peut racheter pour 1 000 000 \$.

La juste valeur de ces bons de souscription s'élève à 2 762 \$ soit une juste valeur de 0,065 \$ par bon de souscription. La juste valeur des bons de souscription émis a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,22 %, volatilité prévue de 100 %, aucun dividende par action et durée prévue des bons de souscription de 1,8 an. La volatilité prévue est estimée en considérant des situations comparables pour des sociétés similaires à la Société.

Au 31 décembre 2018, il a été décidé que les claims situés sur la propriété Dalime ne seront pas renouvelés durant l'exercice 2019. Ainsi, la propriété a été dépréciée.

7.5 Wabash et Baie Johan Beetz

Le 20 juillet 2018, la Société a signé une entente avec un particulier afin d'acquérir la propriété Wabash dans la région de Parent, Québec. La propriété est acquise en contrepartie de 5 000 \$ en espèces, 20 000 actions émises au prix de clôture la veille de l'émission, soit 0,37 \$, et 50 000 bons de souscription exerçables pendant 24 mois, aussi à 0,37 \$. La propriété est assujettie à une redevance de 0,25 % des produits nets d'affinage (« NSR »).

La même journée, la Société a signé une entente avec une société privée afin d'acquérir la propriété Baie Johan Beetz (« BJB ») dans la région de Havre-Saint-Pierre, Québec. La propriété est acquise en contrepartie de 5 000 \$ en espèces, 20 000 actions émises au prix de clôture la veille de l'émission, soit 0,37 \$, et 50 000 bons de souscription exerçables pendant 24 mois, aussi à 0,37 \$.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

7.6 Rivière à l'aigle

Au 31 décembre 2018, la Société a décidé que 44 des 163 claims se situant sur la propriété de Rivière à l'aigle seront abandonnés durant l'exercice 2019, suivant les travaux effectués durant les deux dernières années sur cette propriété. Une dépréciation a été comptabilisée afin de refléter cette décision dans les états financiers.

8. ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Le 24 janvier 2019, la Société a signé une lettre d'intention pour la vente d'une propriété (la « lettre d'intention ») à la Société Monster Exploration. La lettre d'intention porte sur la propriété aurifère Anik (« Anik ») détenue à 100% par la Société. Monster Exploration est une société proposée par la société Corporation TomaGold et de toutes ses participations dans les projets d'exploration de Monster Lake (coentreprise avec IAMGOLD - 50%) et Irene Lake. Il est prévu qu'à la clôture de la transaction, la Société détiendra 14% de Monster Exploration.

À la clôture de la transaction, les actifs de Monster Exploration seront divisés comme suit:

- La coentreprise Monster Lake : participation de 50 % dans les propriétés Monster Lake, Winchester et Lac à l'eau jaune (IAMGOLD 50 %)
- Participation de 100 % dans six propriétés adjacentes (Monster Lake Est, Monster Lake Ouest, Anik, Lac Doda, Irene Lake et Diego)
- Participation de 70 % dans la propriété Hazeur

Comme les discussions concernant la vente de la propriété étaient en cours au 31 décembre 2018, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété ont été reclassés aux actifs détenus en vue de la vente alors que les dépenses et flux de trésorerie ont été reclassées comme activités abandonnées.

Actifs détenus en vue de la vente

La valeur comptable des actifs de Anik inscrite au bilan a été reclassée à titre d'actif détenu en vue de la vente au 31 décembre 2018. Les soldes inscrits s'établissent comme suit :

	Au 31 décembre 2018
	\$
Actifs d'exploration et d'évaluation	1 922 859
Actifs détenus en vue de la vente	1 922 859

Au 31 décembre 2018, il n'existe aucun indice de dépréciation des actifs détenus en vue de la vente.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

8. ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE (SUITE)

Perte liée aux activités abandonnées

La perte liée à la propriété Anik a été séparée des activités poursuivies. La perte liée aux activités abandonnées se compose des éléments suivants :

	2018	2017
	\$	\$
Exploration et évaluation, net des crédits d'impôts	32 073	362 615
Perte liée aux activités abandonnées	32 073	362 615

Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

Les flux de trésorerie attribuables à la propriété Anik ont été séparés des activités poursuivies. Les flux de trésorerie nets liés aux activités abandonnées se composent des éléments suivants :

	2018	2017
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	32 073	362 615
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	32 073	362 615

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Matériel roulant	Actifs au titre des droits d'utilisation	Total
	\$	\$	\$
2018			
Valeur nette comptable au début	-	6 364	6 364
Additions	29 500	76 160	105 660
Amortissement	(4 914)	(21 673)	(26 587)
Radiation	-	(57 120) ¹⁾	(57 120)
Valeur nette comptable à la fin	24 586	3 731	28 317
Solde au 31 décembre 2018			
Coût	29 500	7 900	37 400
Amortissement accumulé	(4 914)	(4 169)	(9 083)
Valeur comptable nette	24 586	3 731	28 317

1) Un véhicule acquis en 2018 a subi un accident au courant de l'exercice conduisant à sa perte totale. Une demande d'indemnité a été soumise auprès de l'assurance. Au 31 décembre 2018, un montant à recevoir de 54 627 \$ ayant pour finalité l'extinction de la dette a été enregistré dans les frais payés d'avances et autres.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

	Actifs au titre des droits d'utilisation
	\$
2017	
Valeur nette comptable au début	-
Additions	7 900
Amortissement	(1 536)
Valeur nette comptable à la fin	6 364
Solde au 31 décembre 2017	
Coût	7 900
Amortissement accumulé	(1 536)
Valeur comptable nette	6 364

10. OBLIGATIONS LOCATIVES

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
	\$	\$
Obligation locative, à 26,9 %, remboursable par versements mensuels, échéant en mai 2020. À l'échéance de l'obligation, la Société a l'option d'acquérir le matériel roulant au prix de 10 \$.	4 509	6 813
Obligation locative, à 7,3 %, remboursable par versements mensuels, échéant en janvier 2023. ¹⁾	65 678	-
Partie courante	(68 687)	(2 305)
Obligations locatives – partie non courante	1 501	4 508

¹⁾ Le véhicule faisant l'objet de l'obligation locative a subi un accident au courant de l'exercice conduisant à sa perte totale. Une demande d'indemnité a été soumise auprès de l'assurance. Au 31 décembre 2018, un montant à recevoir de 54 627 \$ ayant pour finalité l'extinction de la dette a été enregistré dans les frais payés d'avances et autres.

L'obligation locative s'établit comme suit :

	1 an	1 à 5 ans	Total
	\$	\$	\$
Paiements minimums de location-financement	81 860	1 592	83 452
Frais d'intérêt inclus dans les paiements minimum	(13 173)	(91)	(13 264)
	68 687	1 501	70 188

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

11. PASSIF LIÉ À LA PRIME SUR LES ACTIONS ACCRÉDITIVES

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	69 227	282 707
Augmentation, déduction faite des frais d'émission	870 188	148 329
Réduction découlant des dépenses admissibles d'exploration	(819 248)	(361 809)
Passif lié à la prime sur les actions accréditives	120 167	69 227

12. CAPITAL-ACTIONS

12.1 Autorisé

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires classe A, B, C et d'actions spéciales de classe A, B, C et D. Les actions sont les seules à être émises avec les restrictions et privilèges suivants : droit de vote et participatives avec dividendes tel que voté par le conseil d'administration.

Il y a 10 803 073 actions entières au 31 décembre 2018 (18 005 129 au 31 décembre 2017).

12.2 Placements privés

a) Avril et juin 2018

Les 6 avril, 15 juin et 27 juin 2018, la Société a clôturé un placement privé en trois tranches composées de 5 767 247 actions accréditives émises à un prix de 0,54 \$ par action et 17 598 182 unités au prix de 0,40 \$ l'unité pour un produit brut total de 10 153 587 \$. Chaque unité étant composée d'une action et d'un demi-bon de souscription, chaque bon de souscription entier donnant droit au porteur d'acquérir une action au prix de 0,70 \$ par action pour 2 ans.

Du produit brut total des 17 598 182 unités émises pour 7 039 273 \$, 1 063 372 \$ a été attribué aux bons de souscription et 5 975 901 \$ au capital-actions, selon une allocation au prorata de la juste valeur estimative de chacune de ces deux composantes. La juste valeur estimative des bons de souscription a été déterminée selon le modèle de fixation de prix Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes: aucun dividende par action, volatilité prévue de 100 %, taux d'intérêt sans risque de 1,78 % et durée prévue de 2 ans.

Concernant le placement privé accréditif, la valeur de l'action de la Société est réputée être la valeur de l'action à la clôture soit 0,385 \$ et 0,375 \$ les 15 et 27 juin 2018, respectivement. Ainsi, la valeur résiduelle attribuée à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives est de 0,155 \$ et 0,165 \$ respectivement, pour une valeur totale de 927 958 \$, valeur qui a été créditée au passif lié à la prime sur les actions accréditives.

Dans le cadre du placement privé, la Société a émis 243 613 options de courtiers. Chaque option de courtiers permet au porteur d'acquérir une action au prix de 0,54 \$ pour 2 ans. Le coût total des options de courtiers est de 40 830 \$ et cette juste valeur a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des mêmes hypothèses que les bons de souscription.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

12. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

b) Novembre et décembre 2017

Le 16 novembre, le 28 novembre et le 28 décembre 2017, la Société a clôturé un placement privé en trois tranches composé de 4 792 140 actions accréditatives émises à un prix de 0,14 \$ par action et 3 450 203 unités au prix de 0,11 \$ l'unité pour un produit brut total de 1 050 423 \$. Chaque unité étant composée d'une action et d'un demi-bon de souscription, chaque bon de souscription entier donnant droit au porteur d'acquérir une action au prix de 0,14 \$ par action pour 2 ans.

Du produit brut total des unités de 379 522 \$, 66 244 \$ a été attribué aux bons de souscription et 313 278 \$ au capital-actions, selon une allocation au prorata de la juste valeur estimative de chacune de ces deux composantes. La juste valeur estimative des bons de souscription a été déterminée selon le modèle de fixation de prix Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes: aucun dividende par action, volatilité prévue de 100 %, taux d'intérêt sans risque de 1,43 % et durée prévue de 2 ans.

Dans le cadre du placement privé, la Société a payé des honoraires d'intermédiation de 23 328 \$ et émis 166 630 options de courtiers. Chaque option de courtier permet au porteur d'acquérir une action au prix de 0,14 \$ pour 2 ans. Le coût total des options de courtiers est de 9 616 \$ et cette juste valeur a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des mêmes hypothèses que les bons de souscription.

Concernant le placement privé accréditif, la valeur de l'action de la Société est réputée être la valeur de l'action à la clôture soit 0,115 \$, 0,11 \$ et 0,12 \$ les 16 novembre, 28 novembre et 28 décembre 2017, respectivement. Ainsi, la valeur résiduelle attribuée à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditatives est de 0,025 \$, 0,03 \$ et 0,02 \$ respectivement, pour une valeur totale de 110 912 \$, valeur qui a été créditée au passif lié à la prime sur les actions accréditatives.

Les frais d'émission d'actions, incluant les honoraires d'intermédiation et les options de courtiers totalisent 59 964 \$ dont 50 103 \$ a été attribué au capital-actions et 2 540 \$ aux bons de souscription et 7 321 \$ à la prime sur Actions accréditatives.

12.3 Perte par actions

Le calcul de la perte de base par action repose sur la perte pour l'année concernée divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'année. Pour le calcul de la perte par action diluée des activités poursuivies, les actions ordinaires potentielles, telles que les options d'achat d'actions, les options de courtier et les bons de souscription, n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de réduire la perte par action des activités poursuivies et aurait donc un effet de dilution négative.

12.4 Gestion du capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité de poursuivre ses opérations ainsi que ses programmes d'E&E. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou vendre des titres miniers pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière. Le capital de la Société se compose des capitaux propres et les balances et changements des capitaux propres sont reflétés dans l'état des variations des capitaux propres.

La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu de règles extérieures, exigences réglementaires ou contractuelles, à moins qu'elle complète un placement accréditif, dans quel cas, les fonds sont réservés aux travaux d'exploration (la Société était conforme durant l'année).

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

13. BONS DE SOUSCRIPTION

Les changements aux bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

	2018			2017		
	Nombre de bons de souscription	Valeur comptable	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Valeur comptable	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$	\$		\$	\$
Solde au début	5 355 498	234 205	0,168	1 001 250	47 061	0,180
Émis	8 899 091	1 040 102	0,696	4 354 248	187 144	0,165
Exercés	(2 195 109)	(99 700)	0,174	-	-	-
Solde à la fin	12 059 480	1 174 607	0,557	5 355 498	234 205	0,168

Les bons de souscription en circulation au 31 décembre 2018 sont les suivants :

Nombre de bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
1 747 697	0,18	24 mars 2019
28 500	0,24	27 juillet 2019
454 545	0,14	15 novembre 2019
929 647	0,14	28 décembre 2019
3 125 000	0,70	6 avril 2020
3 165 341	0,70	15 juin 2020
2 508 750	0,70	27 juin 2020
100 000	0,37	20 juillet 2020
12 059 480		

14. OPTIONS DE COURTIER

Les opérations sur les options de courtiers se détaillent comme suit:

	2018			2017		
	Nombre d'options de courtiers	Valeur Comptable	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options de courtiers	Valeur Comptable	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$	\$		\$	\$
Solde au début	210 198	12 448	0,150	-	-	-
Émises	243 613	40 830	0,540	210 198	12 448	0,150
Exercées	(48 758)	(3 019)	0,159	-	-	-
Solde à la fin	405 053	50 259	0,383	210 198	12 448	0,150

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

14. OPTIONS DE COURTIER (SUITE)

Les options de courtiers en circulation au 31 décembre 2018 sont les suivantes:

Nombre d'options de courtiers	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
19 810	0,18	24 mars 2019
53 830	0,14	28 novembre 2019
87 800	0,14	28 décembre 2019
90 593	0,54	15 juin 2020
153 020	0,54	27 juin 2020
405 053		

15. OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Les opérations sur les options d'achat d'actions se détaillent comme suit:

	2018		2017	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée
		\$		\$
Solde au début	1 595 000	0,14	-	-
Options de remplacement émises lors de la fusion	-	-	250 000	0,200
Attribuées	6 225 000	0,36	1 550 000	0,140
Exercées	(48 750)	0,14	-	-
Renoncées	(175 000)	0,40	(5 000)	0,140
Expirées	(50 000)	0,20	(200 000)	0,200
Solde à la fin	7 546 250	0,34	1 595 000	0,142
Solde à la fin, exerçable	2 360 000	0,29	361 250	0,148

Les options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2018 sont les suivantes:

Nombre d'options en circulation	Nombre d'options exerçables	Prix de levée	Date d'expiration
		\$	
1 196 250	885 000	0,14	23 mars 2022
150 000	75 000	0,14	28 août 2022
150 000	75 000	0,14	29 décembre 2022
5 300 000	1 325 000	0,40	27 juin 2023
400 000	-	0,35	17 septembre 2023
350 000	-	0,17	10 décembre 2023
7 546 250	2 360 000		

Le 28 août 2017 et 27 juin 2018, les actionnaires de la Société ont renouvelé le régime d'option d'achat d'actions qui stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est limité à 10 % des actions en circulation.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

15. OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS (SUITE)

Le 10 décembre 2018, la Société a octroyé à deux consultants un total de 350 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,17 \$. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 49 350 \$ soit une juste valeur de 0,141 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,01 %, volatilité prévue de 100 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 3,75 ans.

Le 17 septembre 2018, la Société a octroyé à un employé 400 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,35 \$. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 88 400 \$ soit une juste valeur de 0,221 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,21 %, volatilité prévue de 100 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 3,75 ans.

Le 27 juin 2018, la Société a octroyé à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants 5 475 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,40 \$. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 1 522 050 \$ soit une juste valeur de 0,278 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,94 %, volatilité prévue de 100 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 5 ans.

Le 29 décembre 2017, la Société a octroyé à un consultant 150 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,14 \$. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 15 750 \$ soit une juste valeur de 0,105 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,64 %, volatilité prévue de 100 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 5 ans.

Le 28 août 2017, la Société a octroyé à un administrateur 150 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,14 \$. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 15 600 \$ soit une juste valeur de 0,104 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,48 %, volatilité prévue de 100 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 5 ans.

Le 24 mars 2017, la Société a octroyé à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants 1 250 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,14 \$. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 130 000 \$ soit une juste valeur de 0,104 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,12 %, volatilité prévue de 100 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 5 ans.

Toutes les options octroyées portent les mêmes conditions. À partir de l'octroi, les options sont gagnées par tranche de 25 % à chaque 6 mois, sont valables pendant 5 ans et ont été octroyées à une valeur égale ou supérieure à celle du marché à la clôture précédant l'octroi.

La durée prévue des options d'achats d'actions a été estimée en considérant des situations comparables pour des sociétés similaires à la Société. La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique du prix des actions ordinaires de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

16. RÉMUNÉRATION

	2018	2017
	\$	\$
Salaires	977 125	409 963
Jetons d'administrateurs	20 000	14 167
Charges sociales	167 591	74 943
Salaires et charge sociales	1 164 716	499 073
Rémunération refacturée par Géoméga	-	187 177
Salaires et charges sociales présentés dans les dépenses d'exploration et d'évaluation	(953 255)	(566 071)
Salaires et charges sociales présentés à l'état des résultats	211 461	120 179

17. DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	2018	2017
	\$	\$
Salaires et charges sociales	953 255	566 071
Géologie et prospection	292 653	86 220
Forage	1 048 189	275 137
Analyses	267 881	116 143
Géophysique	595 772	148 418
Géochimie	18 483	-
Hébergement et déplacement	371 534	157 547
Fournitures	342 650	129 516
Taxes, permis et assurances	36 165	9 485
Dépenses d'exploration et d'évaluation avant les crédits d'impôt	3 926 582	1 488 537
Crédits d'impôt	(265 705)	(118 566)
	3 660 877	1 369 971
Transférées aux activités abandonnées	(32 073)	(362 615)
Dépenses d'exploration et d'évaluation	3 628 804	1 007 356

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

18.1 Transactions avec Géoméga:

À la suite de la fusion et des transactions liées du 24 mars 2017, Géoméga est devenue un actionnaire important détenant 38,8% des actions de la Société et est considérée avoir une influence notable sur la Société. Au 31 décembre 2018, Géoméga détient 22,3 % de la Société (32,8 % au 31 décembre 2017).

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (SUITE)

Ayant pris effet le 1er janvier 2017, la Société a signé une entente afin d'engager Géoméga en tant que sous-traitant afin d'exécuter certains travaux après le 1er janvier 2017. Depuis cette date, Géoméga a facturé les dépenses suivantes, dans le cours normal des activités:

	2018	2017
	\$	\$
Actifs d'exploration et d'évaluation	-	21 590
Salaires et charges sociales	-	41 123
Dépenses d'exploration et d'évaluation	63 709	326 908
Déplacements, conventions et relations avec les investisseurs	11 976	8 999
Loyer	9 350	6 750
Administration	(99)	1 246
Total	84 936	406 616

Au 31 décembre 2018, la Société doit 36 382 \$ (20 487 \$ au 31 décembre 2017) à Géoméga, et ce montant dû à un actionnaire avec influence notable ne porte pas intérêt, ne comporte aucune sûreté et est remboursable sur demande. De plus, la Société a un compte à recevoir de Géoméga de néant au 31 décembre 2018 (569 \$ au 31 décembre 2017).

18.2 Dans le cours normal des affaires, depuis le 24 mars 2017:

- ◆ Une société au sein de laquelle un administrateur est associé a facturé des honoraires totalisant 48 549 \$ (89 239 \$ en 2017) enregistrés pour des honoraires professionnels, des frais d'émission d'actions et des frais d'inscription à la bourse (en 2017);
- ◆ Une société contrôlée par un dirigeant (en poste du 24 mars 2017 au 19 novembre 2018) a facturé des honoraires pour des services de CFO et de tenue de livre totalisant 86 782 \$ (64 652 \$ en 2017);
- ◆ Au 31 décembre 2018, le montant dû aux apparentés dans cette rubrique s'élevait à 8 078 \$ (10 611 \$ au 31 décembre 2017).

18.3 Hors du cours normal des affaires, depuis le 24 mars 2017:

- ◆ Des administrateurs et dirigeants de la Société ont participé aux placements privés suivants aux mêmes conditions offertes aux autres souscripteurs:
 - Placement concomitant (note 4) accreditif pour 15 000 \$ et unité pour 5 600 \$ en 2017
 - Placement de novembre et décembre 2017 (note 12.2b)) accreditif pour 27 010 \$ et unité pour 14 438 \$.

18.4 Dans le cours normal des affaires, avant le 24 mars 2017 pour Géomines:

Pour la période du 1er janvier 2017 au 24 mars 2017, Géomines a engagé des frais d'exploration et d'évaluation d'un montant totalisant 4 500 \$ auprès de Maxima.

Ces opérations sont mesurées au montant de la contrepartie convenu entre les parties aux accords.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

19. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La dépense d'impôt différé est constituée des éléments suivants :

	2018	2017
	\$	\$
Recouvrement d'impôt différé		
Prime sur émission d'actions accréditives	819 248	361 809
Recouvrement d'impôt différé	-	239 733
Total - recouvrement d'impôt différé	819 248	601 542

Les différences entre la provision pour impôt figurant sur les états financiers et la provision pour impôt calculé selon le taux d'imposition statutaire combiné canadien se détaillent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Perte avant impôts – activités poursuivies	(5 476 701)	(2 669 681)
Perte avant impôts – activités abandonnées	(32 073)	(362 615)
Perte nette avant impôts sur les bénéfices	(5 508 774)	(3 032 296)
Impôts au taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial de 26,70 % (26,80 % en 2017)	(1 470 843)	(812 655)
Dépenses non déductibles	221 150	144 058
Incidence fiscale de la renonciation aux déductions de dépenses admissibles en faveur des porteurs d'actions accréditives	840 863	323 370
Amortissement des primes sur les actions accréditives	(819 248)	(361 809)
Actifs d'impôt différé non constatés	408 782	104 391
Autres éléments	48	1 103
	(819 248)	(601 542)

Les composantes importantes des actifs et passifs d'impôt différés sont les suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Actifs d'impôts différés		
Pertes autres qu'en capital	113 210	67 506
Total des actifs d'impôts différés	113 210	67 506
Passifs d'impôts différés		
Immobilisations	(15 451)	-
Actifs d'E&E	(97 759)	(67 506)
Total des passifs d'impôts différés	(113 210)	(67 506)
Actifs (passifs) d'impôt différés	-	-

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

19. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

La réalisation de bénéfices imposable est dépendante de plusieurs facteurs, incluant la vente de propriétés. Les actifs d'impôts différés sont reconnus seulement dans la mesure où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables futurs seront réalisés afin de permettre de récupérer l'actif correspondant. En conséquence, certains actifs d'impôt différés n'ont pas été comptabilisés : ces actifs d'impôts futurs non comptabilisés totalisent 669 465 \$.

Au 31 décembre, la Société avait des actifs d'impôts différés non comptabilisés qui se détaillent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Dépenses d'exploration et d'évaluation	189 942	-
Frais d'émission d'actions	156 779	66 645
Obligations locatives	18 740	1 194
Pertes autres qu'en capital	304 004	57 078
Actifs d'impôt différés	669 465	124 917

Au 31 décembre 2018, les dates d'expiration des pertes disponibles afin de réduire les bénéfices imposables futurs sont les suivantes:

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2033	133	133
2034	5 546	5 546
2035	10 782	10 677
2036	66 670	66 564
2037	43 987	43 924
2037	331 823	331 682
2038	1 103 840	1 103 840
	1 562 781	1 562 366

20. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2018	2017
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	(160 024)	(136 893)
Crédits miniers et droits miniers à recevoir	(169 098)	(117 097)
Frais payés d'avance et autres	(263 337)	(4 757)
Créditeurs et frais courus	209 464	182 538
	(382 995)	(76 209)

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

20. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (SUITE)

Opérations sans effet sur la trésorerie

	2018	2017
	\$	\$
Intérêts reçus	-	1 334
Actifs au titre des droits d'utilisation acquis	76 160	7 900
Radiation d'une immobilisation corporelle pour un montant d'assurance à recevoir	54 627	-
Actions émises pour l'acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation	14 800	2 513 600
Bons de souscription émis pour l'acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation	19 600	2 762
Actions émises pour le rachat de redevances minières	50 000	-

21. INSTRUMENTS ET RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que la politique en matière de gestion des risques financiers se détaillent comme suit:

21.1 Risques de marché

Risque lié à la juste valeur du taux d'intérêt

Puisque les certificats de placement garantis sont à taux d'intérêt fixe, la Société n'est pas exposée au risque de fluctuation de taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers ne portent pas intérêt et donc n'exposent pas la Société à des risques liés aux taux d'intérêt.

21.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est assujettie à des risques de crédit par la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements et les crédits et taxes à recevoir. La Société réduit le risque de crédit en maintenant une partie de la trésorerie et équivalents de trésorerie et ses placements dans des instruments financiers détenus chez une banque à charte canadienne, un courtier détenu par une banque à charte ou une société indépendante de courtage en valeurs mobilières membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

Au 31 décembre 2018, les placements comprennent des certificats de placements garantis par des banques canadiennes ou par le Fonds canadien de protection des épargnants. Les montants à recevoir sont non significatifs et le montant aux livres de la trésorerie et équivalent de trésorerie, des comptes à recevoir et placements représente le risque maximum de crédit. La direction considère le risque de crédit non significatif.

21.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La direction estime qu'elle possède suffisamment de fonds pour financer ses activités et respecter ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

Exploration Kintavar inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2018 et 2017

(En dollars canadiens)

21. INSTRUMENTS ET RISQUES FINANCIERS (SUITE)

21.4 Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs, des placements et des comptes créditeurs et frais courus est considérée être une approximation raisonnable de leur juste valeur de par leur maturité à court terme et ainsi que des termes contractuels de ces instruments.

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers et ainsi est classée comme niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs.

22. ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 24 janvier 2019, la Société a signé une lettre d'intention pour la vente d'une propriété à une nouvelle société, Monster Exploration. La lettre d'intention porte sur la vente de la propriété aurifère Anik détenue à 100% par la Société. Voir la note 8 pour plus de détails.